



Règles de vie 2024-2025

École le Tandem

Ces règles de vie ont pour principal objectif de permettre à chaque enfant de profiter quotidiennement d'un milieu scolaire sain et sécuritaire. Chaque personne est un acteur important permettant le bien-être et le développement optimal de tous.

L'élaboration des règles et procédures ci-dessous, réalisée par un comité formé de divers intervenants de l'école, se base sur des éléments importants de notre projet éducatif, soit nos valeurs (s'investir, s'estimer et se respecter) et le modèle RAI (réponse à l'intervention) où les niveaux d'intervention 1 et 2 sont assumés par les enseignants soutenus de l'équipe-école et le niveau 3 (pour 10 à 15 % des élèves) sera traité par la direction, les T.E.S., la psychologue et la psychoéducatrice.

Mais tout ce processus sera impossible à mettre en place sans le support des parents et une bonne connaissance des règles de la part de nos précieux élèves. Le développement du savoir être est le principal outil qui permettra à nos jeunes Alliés de trouver leur place dans leur vie d'adulte : soyons, nous aussi, des **Alliés** pour la réussite de chacun d'eux!

Alain Doré
Directeur

Règle #1 S'investir : Je dois fournir un effort soutenu

En classe :

- Je suis calme.
- Je collabore positivement à la vie de groupe et dans l'école.
- J'effectue le travail demandé.
- Mes collations sont des fruits, des légumes, du fromage ou du yogourt.

À l'extérieur :

- Je viens prendre mon rang au son de la première cloche et je suis calme et prêt à entrer en classe.

Règle #2 Se respecter : Je suis aussi responsable du bien-être des autres

Dans l'école :

- Je porte des chaussures sécuritaires en tout temps dans l'école (souliers fermés ou avec attaches au talon).
- Je m'habille convenablement avec des vêtements adaptés à la saison et sans connotation sexuelle ou violente. Il est interdit de porter en tout temps une camisole ample, un chandail « bedaine » et des shorts plus courts que le bout des doigts les bras le long du corps.
- Je ne mâche pas de gomme.

Les personnes qui m'entourent : J'évite toute parole ou tout acte de nature à blesser physiquement ou moralement (violence psychologique, physique, verbale, harcèlement ou intimidation).

- Je suis poli(e) dans mes paroles, dans mes gestes et dans mes interactions avec les adultes et mes amis.
- Je suis ponctuel(le).
- Je respecte les autres (enfants et adultes) dans les diverses activités.
- J'accepte l'aide et les interventions venant des autres (élèves et/ou adultes).
- J'ai des comportements bienveillants (sans violence).
- Je lève la main pour demander la parole.
- Je respecte l'intimité des autres en tout temps (ex : toilette).

ALLIÉS DU TANDEM

Mon environnement : Je respecte mon environnement et tout le matériel mis à ma disposition (le bien commun).

- Je garde mon environnement propre (vestiaire, bibliothèque, etc.).
- Je replace le matériel et les chaises aux bons endroits lorsque je quitte une pièce (ex. : bibliothèque).
- Je tire la chasse d'eau et je me lave les mains avant de sortir des toilettes.

Sécurité : En tout temps et en tout lieu, j'adopte des comportements sécuritaires pour ma santé et celle des autres.

- Je demeure dans les limites du terrain de l'école.
- Je circule à droite calmement dans les passages et les escaliers, en chuchotant si besoin.
- Je n'apporte aucun objet de la maison pouvant blesser quelqu'un ou briser le matériel de l'école.

Règle #3 S'estimer : Je suis fier(e) de moi et de mes amis

- J'adopte en tout temps un comportement d'ouverture et d'accueil envers les différences.
 - J'apporte mon aide aux amis et adultes qui en ont besoin.
 - Je suis conscient que je peux, par mes gestes et ma présence, permettre à l'autre de se sentir meilleur. Je suis bienveillant et empathique.
- * Tous les adultes de l'école peuvent intervenir face à un comportement acceptable ou non d'un élève de notre établissement car « *Ça prend tout un village pour élever un enfant!* ». Ces avertissements seront communiqués au titulaire de l'enfant. Après plus de 3 interventions portant sur les mêmes règles, l'application des moyens et sanctions (tableau page suivante) sera mise en place.
- ★ Un plan d'action portant sur la mise en place des différentes mesures éducatives et préventives ainsi que le plan de lutte contre l'intimidation et la violence au Tandem pour l'année scolaire 2024-2025 sont accessibles sur le site « Internet » de l'école.

Contrat d'engagement

La gestion des comportements implique la participation de tous les acteurs du milieu (parents, l'ensemble de l'équipe-école et surtout l'élève). Celle-ci doit être administrée selon les principes de la RAI:

Niveau 1

Enseignement des comportements attendus de façon explicite de la part de tout le personnel de l'école.

Niveau 2

1. Lorsque tu choisis de ne pas respecter les règles, l'intervenant te donnera un billet jaune afin d'aviser ton enseignant.
2. Si les billets s'accumulent (3 et plus) et que la situation persiste, ton enseignant informera tes parents. Évidemment, il y aura aussi des conséquences en lien avec tes comportements inadéquats (voir le verso du billet jaune).
3. S'il n'y a toujours pas d'amélioration, l'intervenant et/ou l'éducatrice spécialisée te rencontrera afin de discuter de tes difficultés ainsi que pour trouver des solutions et des moyens plus personnalisés pour t'aider.
4. Si les billets s'accumulent et que la situation persiste, la direction en sera informée et des actions seront mises en place dans le but de t'aider à modifier ton comportement. Tes parents pourront être invités à participer à une rencontre à l'école pour en discuter.

ALLIÉS DU TANDEM

Niveau 3

Mise en place par la T.E.S. et la direction de l'école de différentes mesures d'encadrement en fonction des comportements posés par le jeune face à une problématique persistante, travaillée en niveau 2 en classe ou au niveau de l'école. Lorsque certaines situations seront jugées plus graves (voir billet rouge), la direction de l'école ou l'éducatrice spécialisée contactera immédiatement tes parents. À ce niveau, une gradation des mesures sera mise en place en fonction des besoins du jeune en collaboration avec les parents qui sont partenaires de la démarche. Voir la gradation des mesures.

Exemples de mesures d'encadrement	Niveau
Rencontre individuelle avec l'élève.	2
Avertissement verbal ou écrit.	2
Communications avec les parents.	2-3
Retrait (en classe ou au local d'encadrement).	3
Gestes de réparation.	2-3
Réflexion écrite.	2-3
Modelage aux récréations.	2
Perte de privilèges.	2-3
Rencontre de médiation.	2
Rencontre avec un intervenant.	2
Rencontre avec la direction.	3
Rencontre de concertation en plan d'intervention.	3
Retenues lors d'une journée de planification ou après l'école.	3
Remboursement ou remplacement de matériel.	3
Suspension à l'interne ou externe.	3

Note importante : Processus disciplinaire (règle uniforme du Centre de services scolaire De La Jonquière)

Conformément à l'article 96.27 de la Loi sur l'instruction publique, la direction de l'école peut suspendre un élève lorsqu'il estime que cette sanction disciplinaire est requise pour mettre fin à des actes d'intimidation ou de violence ou pour contraindre l'élève à respecter les règles de conduite de l'école. La durée de la suspension est fixée par la direction de l'école en prenant en compte l'intérêt de l'élève, la gravité des événements ainsi que toute mesure prise antérieurement, le cas échéant.

Manquement grave

Tout comportement de l'élève qui constitue une atteinte grave aux règles, aux normes sociales, au bien-être physique ou psychologique d'une personne ou d'un groupe de personnes qui contrevient au bon déroulement de la vie scolaire sera considéré comme un **manquement grave**. **Le manquement grave peut mener à une suspension ou une expulsion.**

Sont un manquement grave, notamment :

- La possession ou la consommation de stupéfiants, de cannabis, d'alcool, de tabac ou de produits de vapotage;
- La possession de toute arme mentionnée à l'article 5.3 du règlement VS-R-2007-49 relatif à la paix et au bon ordre dans la ville de Saguenay;
- La vente ou le trafic de toute espèce.

ALLIÉS DU TANDEM

ENGAGEMENT DE L'ÉLÈVE

Merci d'être un Allié de la réussite de chacun de nos élèves.

Avec mes parents, j'ai lu les règles de vie de mon école. Pour mon bien-être et celui de tous, **je m'engage à respecter ces règles de vie tout au long de l'année scolaire, en tout temps.**

Nom de l'élève

Groupe

Signature de l'élève

Date

ENGAGEMENT DES PARENTS

J'ai pris connaissance des règles de vie de l'école, j'offre mon entière collaboration et je m'engage à faire respecter ces règles de vie.

Nom de l'élève

Groupe

Signature du parent

Date

Signature du parent

Date